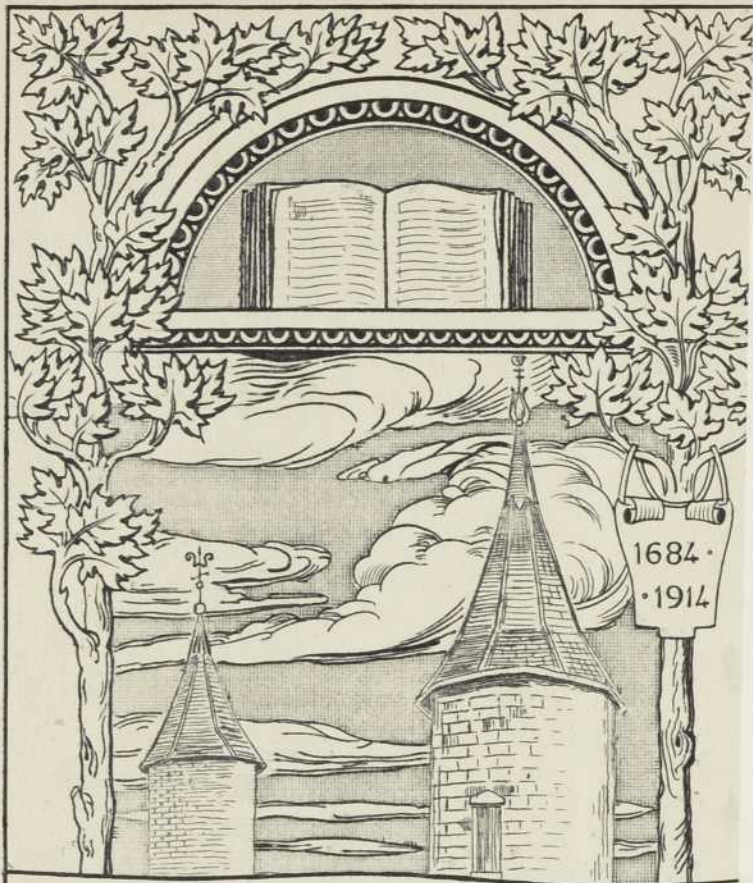


BX
4705
R56825

1428



BIBLIOTHEQUE
SAINT-SULPICE MONTREAL

~~S 922.61~~
~~R 479 Ba~~

VIE EDIFIANTE

DE

MAURICE RIOUX

ÉLÈVE DE

L'ACADEMIE SAINT-GERARD-MAJELLA

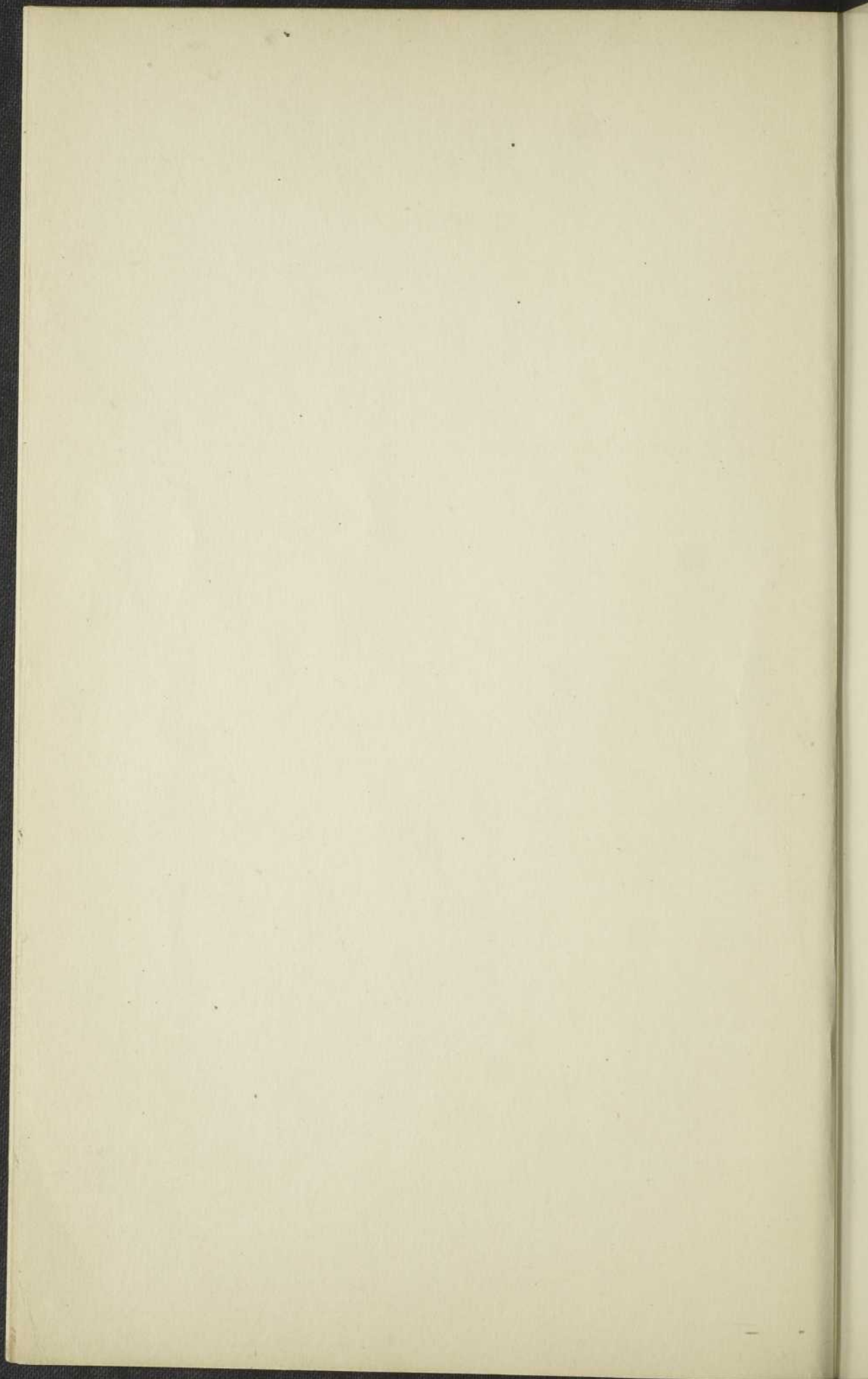
DE LA

COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES

DE MONTREAL

DÉCÉDÉ LE 12 OCTOBRE

1926



W. A. ...
The ...
...

...

...

Nihil obstat:

HENRI JEANNOTTE, p. s. s.,
Censor librorum.

Montréal, le 19 mars 1926.

Imprimatur:

† EM.-ALPHONSE, V. G.,
Ev. de Thennesis,
Aux. de Montréal.

21 mars 1926
Montréal

BX

4705

R 56825

15

VIE EDIFIANTE
DE
MAURICE RIOUX

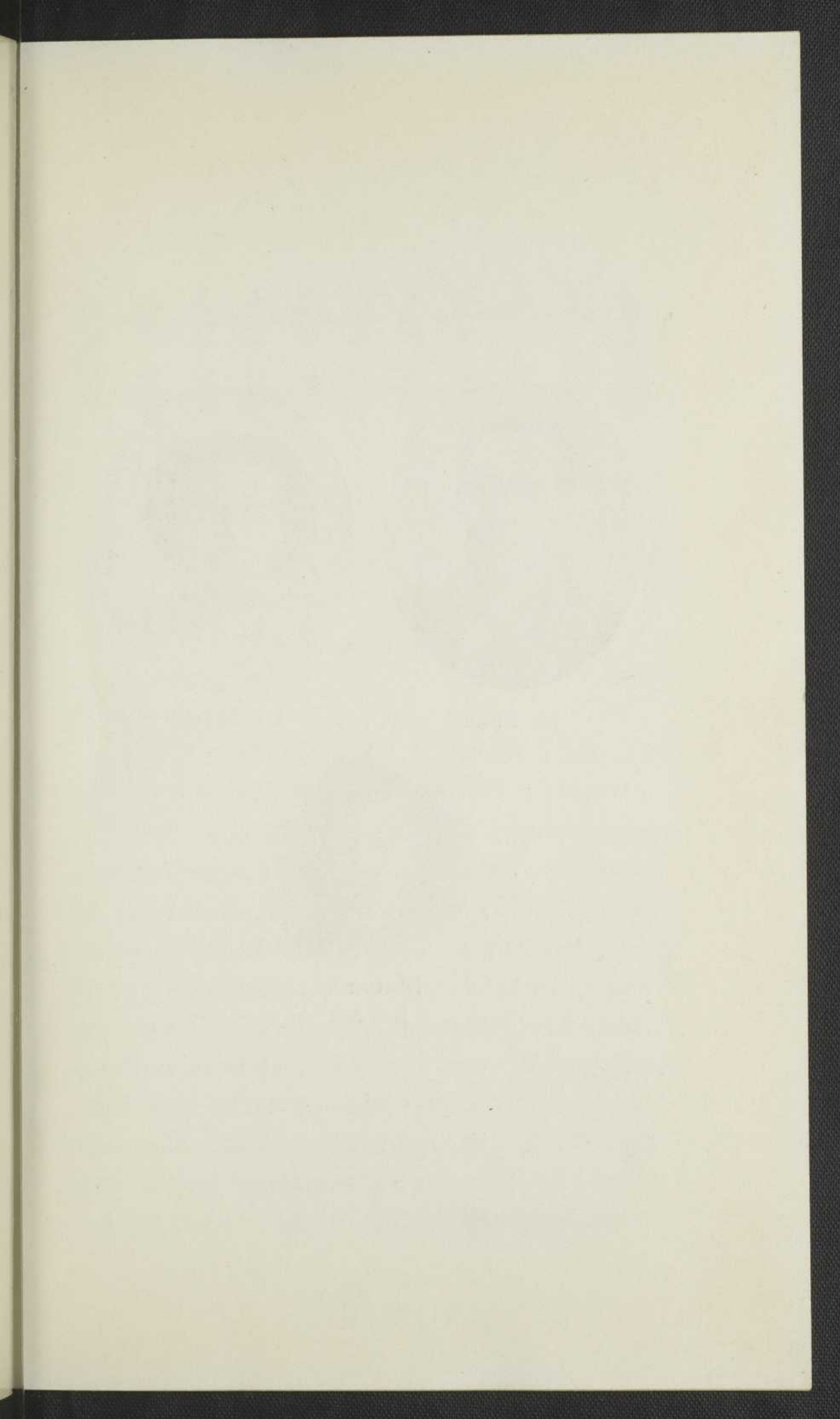
1911 — 1926

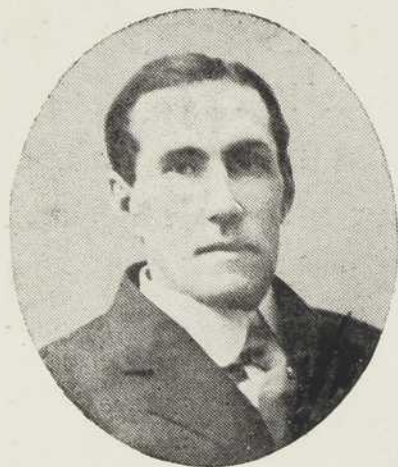
VIN RICHMOND

OR

MARSHFIELD

1850





LE PÈRE



LA MÈRE



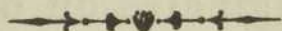
MAURICE
à 8 ans

MAURICE RIOUX
SA VIE EDIFIANTE FACILE A IMITER



MAURICE RIOUX

SA VIE EDIFIANTE FACILE A IMITER



MAURICE RIOUX est né à Montréal, le 17 novembre 1911 et a été baptisé dans la paroisse de Saint-Denis. Il est mort avant de finir sa 15^e année, le 12 octobre 1926, également à Montréal, dans la paroisse de Saint-Alphonse. Sa mort tragique chez un dentiste a suscité beaucoup de sympathies et a donné lieu à une révélation édifiante d'actes de la vie de cet élève, lesquels étaient peu connus. C'est à ce point que deux personnes eurent isolément et en même temps l'idée de pu-

blier cette notice afin de faire connaître ces faits édifiants à la jeunesse catholique et à lui offrir ce modèle si bien à sa portée. On résolut donc de publier sa biographie. N'est-ce pas un indice non équivoque que cette vie s'élève au-dessus de l'ordinaire pour cet âge ?

Maurice Rioux eut la grâce de naître dans une famille très chrétienne. Son père, originaire du diocèse de Rimouski, a trois sœurs religieuses, dont l'une est supérieure de sa maison. Il compte aussi plusieurs cousins prêtres, outre le R. P. Curé de la paroisse de Saint-Alphonse où il demeurerait depuis plus de quatre ans. Sa mère, qui possède une bonne instruction religieuse, ne négligea rien pour former l'esprit et le cœur de ses enfants qui font tous son honneur et sa consolation. Ils sont actuellement au nombre de sept. Sa douceur, son tact et son énergie sont le secret de ses succès dans l'éducation de ses enfants. Jamais elle ne négligea de les reprendre

d'une inclination repréhensible, comme d'encourager un bon mouvement d'indiquer non seulement le bien mais le mieux, quelquefois l'idéal.

Maurice était bien doué par l'esprit et par le cœur, mais il sut augmenter de beaucoup ses dons naturels par des efforts constants dans ses classes. Aussi fut-il supérieur à des compagnons même mieux doués, mais moins consciencieux dans l'accomplissement de leurs devoirs journaliers.

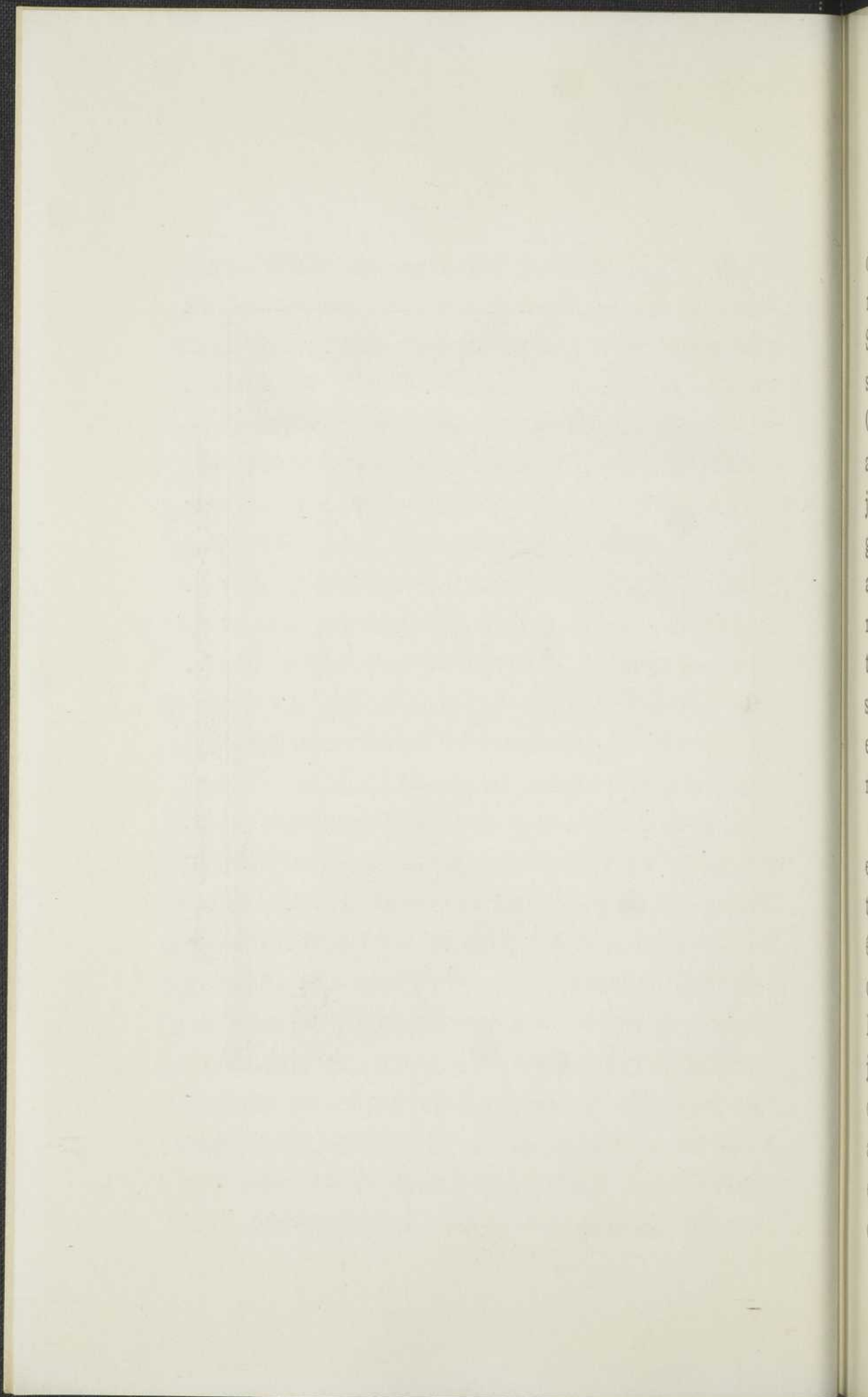
Toutefois Maurice avait un défaut, un seul, mais qui lui demanda beaucoup d'efforts. Sa turbulence était très grande. Il était sans cesse agité et ne pouvait très jeune demeurer paisible. Il aimait passionnément le jeu qui satisfaisait si bien son besoin d'activité. Que de fois on l'en reprit, le sermonna, le punit même soit dans la famille, soit surtout à la classe. Mais toujours il sut recevoir avec humilité et reconnaissance des désagréments qu'il savait justes et mérités. Chaque fois il

renouvelait sa volonté de s'assagir, laquelle ne pouvait durer longtemps. Tous ses maîtres admirèrent sa bonne volonté et les efforts courageux qu'il faisait pour se corriger. Aussi le menaçaient-ils souvent, pour le stimuler, de punitions qu'ils s'efforçaient de ne pas appliquer. Aussi, même sur ce point il ne fit jamais que des louanges de tous ses professeurs laïcs, aussi bien que religieux, qui tous le chérissaient à cause de son humilité, de sa politesse et de sa reconnaissance.

La première enfance de Maurice Rioux se passa à Chambly-Canton où la famille alla demeurer en 1913. C'est là qu'il fit sa première communion à 6 ans, à la messe de la nuit de Noël, en 1917. Au printemps de 1918, il reçut la confirmation de la main de Mgr Paul Bruchési. Il fréquentait alors l'école du village. Son institutrice d'alors a souvent mentionné à sa mère, « le regard pur et limpide de Maurice ». En 1920, les travaux entrepris par le père,



Eglise paroissiale de Saint-Alphonse-d'Youville.



obligea la famille de retourner à Montréal. Elle se fixa dans la paroisse de Sainte-Cécile où Maurice alla à la classe chez les Clercs de Saint-Viateur. C'est là qu'il commença à se mettre au chœur et à servir la messe. Il a toujours gardé de ses maîtres d'alors, malgré les vives réprimandes qu'ils lui adressèrent, de grands sentiments d'admiration et de reconnaissance. Il y fut toujours poli, respectueux et studieux, selon les avis fréquents de sa mère qui en vérifiait souvent l'observation. Il n'y demeura que trois ans.

Etant dans une classe inférieure, il eut une institutrice laïque pour maîtresse. Celle-ci, ayant enseigné à ses élèves à obéir au premier son de la cloche qui indique la volonté de Dieu, Maurice fut dès lors fidèle à cesser le jeu, même une phrase commencée pour obéir à Dieu. Aussi cette institutrice a-t-elle souvent cité Maurice, comme exemple à imiter, disant à ses élèves que Maurice, malgré sa dissipation,

était réellement leur modèle, et le seul sur ce point dans la ponctualité à cesser de jouer, et à prendre son rang au signal.

En 1922 la famille alla demeurer sur la paroisse de Saint-Alphonse, et y demeura jusqu'à la mort de l'enfant. C'est là qu'il fit pendant quatre ans, à mesure qu'il avançait en âge, d'évidents progrès en sagesse et en vertus. Mais seules les personnes sérieuses, attentives et qui avaient de fréquents rapports avec lui le remarquaient. Bien plus, elles gardaient ordinairement leurs constatations secrètes. Mais la mort vint déchirer le voile de l'humilité et de la discrétion et manifesta au jour, d'une manière remarquable, la série d'actes de vertus dont cette vie était tissée quotidiennement. Presque chaque jour de nouvelles confidences sont faites aux parents. Elles indiquent combien l'idée de publier cette notice était fondée et inspirée de Dieu, qui veut s'en servir pour sa gloire. Aussi

l'heureux compilateur, quoique accablé d'ouvrage, n'osa refuser la tâche, nouvelle pour lui, et s'y livra volontiers, croyant par là procurer la gloire de Dieu avec le secours du cher défunt. Déjà, ce dernier a obtenu de Dieu des grâces évidentes aux divers membres de sa famille et à des étrangers qui l'ont invoqué avec confiance, il saura bien faire produire à cette publication, quoique imparfaite, des fruits de salut.

Tel est le coup d'œil d'ensemble de la petite vie de Maurice Rioux. Mais pour qu'on en tire profit et qu'on puisse l'imiter en tout ce qu'il accomplit de bien, il faut que cette biographie donne les détails de sa vie chrétienne et rapporte fidèlement les divers actes de vertu qui ont eu des témoins.

VERTUS THEOLOGALES

I — FOI

La foi est la base et le principe de l'espérance et de la charité, bref de toute la vie surnaturelle. Le chrétien vit de la foi. C'est un « don de Dieu », dit S. Paul.

La foi augmente continuellement par la prière, la méditation, la lecture de l'Évangile, des vies de saints et d'autres livres pieux, par l'assistance aux sermons, aux catéchismes et surtout par la pratique des œuvres de foi. Aussi « la foi sans les œuvres est une foi morte », dit S. Jacques. Par contre, « on ne perd la foi, dit Laccordaire, que lorsqu'on a abandonné la vertu ».

Maurice Rioux a donné un exemple, croissant avec l'âge, d'une foi vive. Dès sa jeunesse, il eut à faire de longues et fréquentes prières dans sa famille. Au lieu de s'en plaindre, il les faisait toujours volontiers. Il était fidèle, sous la surveillance de sa mère, il est vrai, à dire son bénédicité et ses grâces, faisait bien son signe de croix sans se laisser distraire par la vue des mets. Il priait habituellement sans s'appuyer. A l'église, il s'observait pour bien faire ses

généflexions, pensant sans doute, vers la fin de sa vie, à l'acte d'adoration et de foi qu'il faisait alors envers la sainte Eucharistie. Il se plaisait à lire souvent le saint Evangile dans une édition illustrée dont les images lui aidaient à graver les vérités et les faits évangéliques dans sa mémoire. Il écoutait avec tant d'attention les sermons qu'il en rapportait fidèlement le résumé à la famille. Il aimait beaucoup l'étude du catéchisme qu'il suivait bien et en retenait les explications qu'il pouvait transmettre à ses frères et sœurs plus jeunes. Sa foi, loin de diminuer avec l'âge, fit des progrès constants. Elle devint de plus en plus pour lui une lumière dans son intelligence, une force dans sa volonté, une source de mérites dans ses actions.


C'est sa foi vive qui le remplit d'admiration, dès l'âge de neuf ans, au premier récit des missions qu'il entendit de son maître à l'école des Clercs de Saint-Viateur, à Sainte-Cécile. Il gar-

da toujours cette première impression qui se conserva fidèlement par les récits de missionnaires qu'il lisait avec intérêt dans diverses revues de piété. Il entretenait dès lors la secrète pensée de devenir missionnaire mais qu'il ne manifesta que lorsqu'il dut demander de faire des études classiques. Un refus, faute de place, dans trois collèges, le conduisit providentiellement au Juniorat des PP. Oblats de Marie Immaculée qui l'admirent au mois d'août 1926. Mais Dieu s'est contenté de sa résolution de devenir missionnaire dans l'Ouest canadien et l'appela à lui avant son entrée au Juniorat. Depuis longtemps il n'hésitait pas à employer ses petites économies en faveur des œuvres de foi, comme la Sainte-Enfance.

II — ESPERANCE

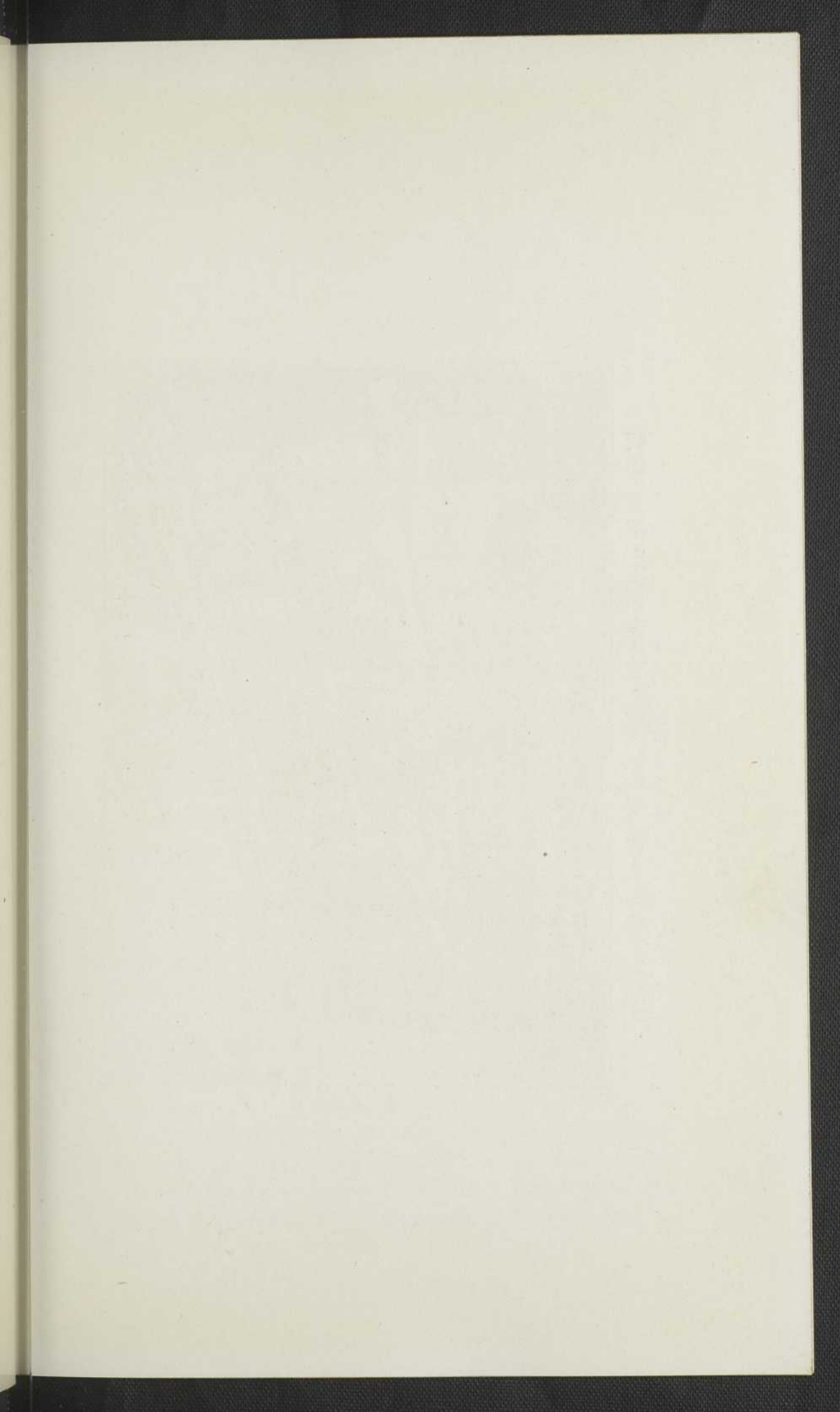
L'espérance nous fait attendre avec une ferme confiance la vie éternelle et les grâces pour y arriver.

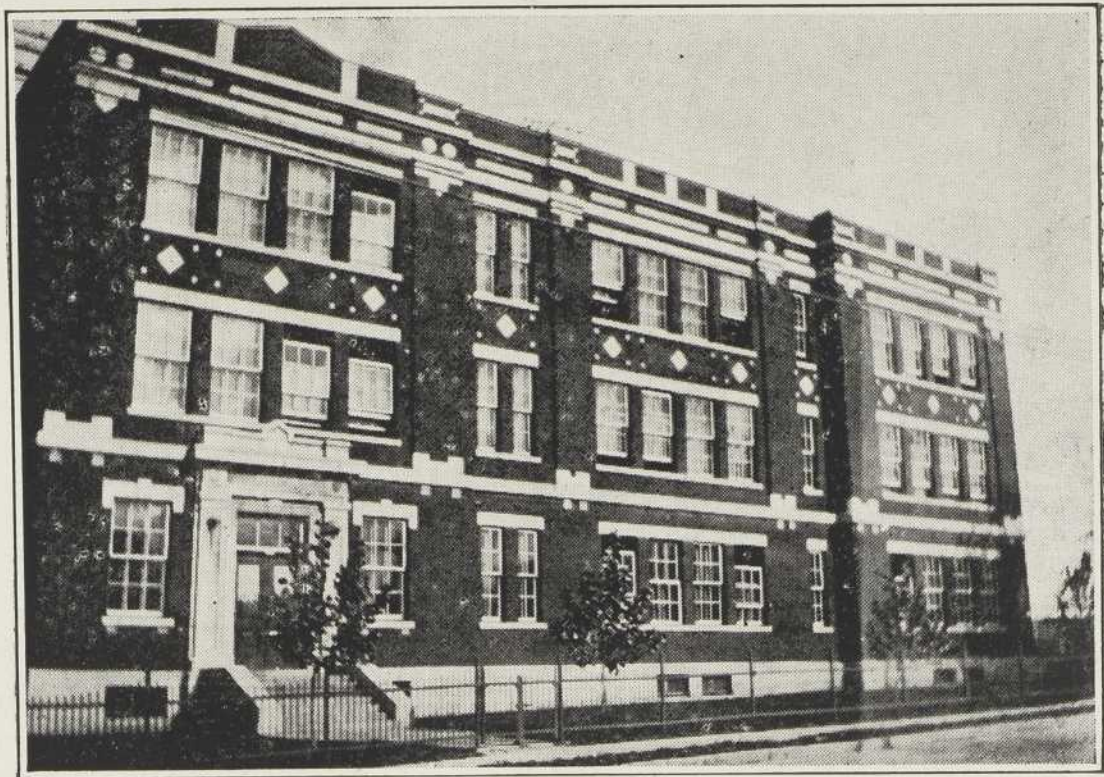
Cette vertu a pour effet de donner à l'âme des désirs supérieurs, de l'affermir dans le bien, de la porter à prier et à remplir les autres conditions requises pour obtenir ce qu'elle espère.

ETTE vertu, pour n'être pas aussi manifeste que la foi et la charité, ne manquait pas en Maurice Rioux. Il espérait fermement la récompense éternelle promise par Dieu au bon chrétien. Il était fidèle à demander par la prière, la fréquentation des sacrements, et même de légères mais fréquentes mortifications, les grâces nécessaires pour s'amender et progresser dans la vertu. Les grâces déjà obtenues par ces moyens l'encourageaient puissamment dans cette bienheureuse espérance. Ce n'est pas lui qui se serait

laissé aller à la présomption d'escompter la bonté de Dieu pour mener une vie sensuelle, ou pour s'exposer au danger d'offenser Dieu.







L'Ecole Saint-Gérard-Majella que fréquentait Maurice.

III — CHARITE

La charité est la plus excellente des vertus. Sans elle, la foi et l'espérance seraient des vertus mortes et incapables de nous sauver. On sait de plus qu'au ciel, il n'y a pas de foi, puisqu'on voit et qu'on comprend ce qu'on a cru sans voir sur terre; de même qu'il n'y a plus d'espérance, puisqu'on y possède le bien espéré ici-bas; mais seule la charité subsiste au ciel, renfermant toutes les autres vertus.

La charité est absolument nécessaire. C'est d'abord un commandement impérieux de Dieu: « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de tout ton esprit, de toute ton âme; c'est là le premier et le plus grand commandement (Evang. de S. Mathieu, chap. xxii, v. 37 et 38). Saint Paul ajoute: « Quand même j'aurais toutes les vertus possibles, si je n'ai pas la charité, tout ne me sert de rien » (1re ép. aux Corinthiens, ch. xiii, v. 3).

La vertu de charité comprend plusieurs degrés. Le premier degré exclut simplement le péché mortel; le second degré, supérieur au précédent, fait éviter aussi tout péché véniel pleinement délibéré (comme un mensonge prémédité); mais le degré supérieur, celui que toute personne pieuse et réellement désireuse de se sauver doit s'efforcer de réaliser, consiste à rechercher et à pratiquer tout ce qui est le plus agréable à Dieu. Ce troisième degré lui-même contient beaucoup de variantes ou de sous-degrés, à partir de l'âme qui fait la communion fréquente jusqu'à l'âme assez sainte pour que l'Eglise la canonise. Il y a de beaux modèles de cet a-

amour parfait de Dieu dans l'Écriture sainte (Abraham prêt à sacrifier son fils à la demande de Dieu pour lui prouver qu'il l'aimait mieux que son fils), et dans l'histoire des martyrs (chrétiens acceptant joyeusement les tourments et la mort pour garder la foi, l'espérance et la charité; persécutés de tous les siècles par des gouvernements impies). Il en est de même dans le cours ordinaire de la vie, lorsqu'une personne menacée de perdre son bien et qui pourrait éviter ce malheur au prix d'un péché (injustice, faux serment, etc.) y renonce plutôt que d'offenser Dieu.

Le précepte de la charité est double. « Nous avons reçu ce commandement: Que celui qui aime Dieu aime aussi son frère, dit l'apôtre saint Jean (1^{re} ép., chap. iv). Jésus-Christ lui-même a fixé le mode, la limite de cet amour du prochain: « Vous aimerez votre prochain comme vous-même » (S. Mathieu, ch. xxii, v. 39). Celui qui aime réellement Dieu, aime son prochain, et celui qui n'aime pas son prochain n'a pas le véritable amour de Dieu.

1^o Amour de Dieu.

1^{re} Communion. — Maurice Rioux commença à manifester son amour pour Dieu, à l'occasion de sa première communion, quoique faite à six ans et un mois. Malgré la longueur de l'office, à la messe de la nuit de Noël, et sa vivacité habituelle, il ne s'oublia pas et

se montra aussi sérieux que ceux de 7 et 8 ans. Il pria beaucoup et avec ferveur. Son maintien en allant à la sainte table, au retour et son action de grâce furent remarqués de son institutrice comme de plusieurs assistants et remplirent ses parents de joie.

2° Confirmation. — Il fut confirmé le printemps suivant, n'ayant encore que six ans et demi. L'on rapporte qu'il fut également remarqué par son maintien grave qui témoignait d'un respect et d'une piété égaux à ceux des plus grands. Le contraste avec son agitation habituelle manifestait une profonde impression et une grande victoire sur lui-même.

3° Prières. — Si Maurice éprouva quelquefois de la répugnance pour des prières longues ou multipliées, il ne le manifesta jamais. Toujours il acceptait volontiers de faire en famille non seulement la prière du soir (et souvent celle du matin) et de réciter le rosaire,

mais en maintes occasions, d'ajouter à différents moments du jour des prières supplémentaires (chapelet, diverses invocations répétées, formule de neuvaine, de triduum, etc.), ce qui en aurait lassé bien d'autres. Les parents reconnaissent avoir ainsi obtenu des grâces importantes par ces prières des enfants, preuve qu'elles étaient bien faites et agréables à Dieu. Outre ces fréquentes prières en famille, Maurice était fidèle à assister aux exercices faits à l'église, comme mois de dévotion, neuvaine, vêpres, salut, etc.

Cet enfant affectionnait surtout le Chemin de la croix qu'il faisait très souvent. Il se plaisait à habituer ses jeunes frères et sœurs à le faire avec lui. Un jour un curé du diocèse de Rimouski qui avait célébré dans l'église paroissiale de Sainte-Cécile, remarqua deux enfants qui lui paraissaient faire le Chemin de la croix avec ferveur. Il eut la curiosité d'aller leur demander leur nom. Quelle ne fut pas sa surprise

d'entendre nommer son propre nom. Ces enfants étaient ses cousins éloignés. Il est assez rare que parmi les nombreux enfants qu'on voit parcourir les stations du Chemin de la croix dans nos églises, quelques-uns se fassent remarquer de cette manière. Souvent d'ailleurs l'impression qu'on éprouve à leur vue est tout autre.

4 Messe. — Grâce aux avis de sa mère et aux explications de ses professeurs, Maurice Rioux conçut tout jeune encore une grande estime pour la sainte messe. Dès son arrivée à Sainte-Cécile, il désirait ardemment avoir une place au chœur. Aussi le jour où il y fut accepté, fut-il l'un des plus heureux de sa jeunesse. Mais il aspirait surtout à servir la messe. Il faut dire ici que l'apât du gain n'était pour rien dans ce désir purement surnaturel, vu que sa mère lui avait défendu de recevoir quoi que ce soit, voulant qu'il serve la messe uniquement en vue

des fruits spirituels à en retirer pour lui et pour la famille. On constata bien des fois qu'il observait la consigne, à la grande édification des prêtres. En arrivant à Saint-Alphonse, il fut désigné pour servir la messe au couvent, ce qu'il affectionnait beaucoup à cause du caractère de paix et de recueillement propre à cette chapelle. Il servait toutes les deux semaines, un autre alternant avec lui. Il s'appliquait à servir exactement selon le cérémonial qu'on lui avait remis, et il donna la plus grande satisfaction. Sa ponctualité était remarquable. Jamais de retard même en hiver. Était-il indisposé, il avertissait et se trouvait un remplaçant. Mais c'est surtout sa piété qui impressionna la communauté. Les diverses sœurs qui ont été sacristines pendant ces quatre années n'ont cessé d'en faire des louanges et d'éprouver la plus sincère admiration pour l'ensemble de sa conduite et en particulier pour la piété extérieure avec laquelle il s'efforçait de

servir. S'il lui arrivait quelquefois d'omettre certains répons, ce qui se produisait surtout après les élévations, c'était dû à la grande attention qu'il apportait à lire ses actes avant la communion, vu qu'il communiait chaque jour, à la suite du prêtre. Dans la dernière semaine de sa vie, ne servant plus la messe au couvent et assistant à la dernière messe à l'église, un jour s'étant levé trop tard, il se rappela qu'il y avait un service à Villeray et s'y rendit pour ne pas manquer la messe ni être privé de sa communion. Comme s'était le 6 octobre, il se décida à y retourner le lendemain, en la fête du saint Rosaire, titulaire de cette église. Combien peu d'enfants de son âge agissent ainsi!

5° Communion. — Maurice Rioux communia plusieurs fois par semaine dès l'âge de six ans. Il n'y eut que la maladie ou le mauvais temps qui, même à un âge si tendre, l'empêcha d'al-

ler à la messe et d'y communier. Il s'habitua dès lors à lire le soir, ses actes avant la communion sous la direction de sa mère, excellente habitude qui assure une meilleure préparation, surtout dans le cas où l'on arrive en retard à l'église. Toutefois cette lecture était quand même répétée le matin. Il a été habitué dès le début à un grand recueillement en allant à la sainte table et en revenant comme aussi à une tenue digne pendant son action de grâce qu'il faisait d'abord en silence, avant de lire les actes ou de réciter le rosaire, ou de faire le chemin de la croix, lequel était le plus souvent fait dans l'après-midi. Il était fidèle à demeurer à la chapelle après la messe à la fin de laquelle il avait communié pour terminer son action de grâce en même temps que la communauté, tandis que les autres servants communiaient rarement, et lorsqu'ils le faisaient ils écourtaient leur action de grâce, en partant immédiatement après la messe.

Il n'y a pas de doute que c'est la grande pureté de l'enfant jointe à la préparation pieuse et à sa fervente action de grâce qui le rendit si vertueux. Il pensait souvent dans le cours de la journée à sa communion du matin, selon l'habitude qu'avait sa mère de lui en rappeler le souvenir, ce qui est encore un excellent moyen d'en mieux profiter.

6° Crainte du péché. — Une telle conduite suppose une grande crainte du péché. En effet, Maurice Rioux avait une assez juste idée de ses devoirs envers Dieu pour craindre beaucoup de l'offenser. Maintes fois, lorsque sa mère vigilante le reprenait, il la regardait avec émotion, regrettant d'une manière sensible de lui avoir fait de la peine. Mais en la fixant, il lui demandait souvent avec anxiété si sa faute était un péché. On voit que son regret d'avoir offensé Dieu était, comme il doit l'être, supérieur à celui d'avoir contristé sa mère.

On n'a aucun témoignage de la manière dont il faisait ses confessions, mais on peut croire qu'il les préparait bien, demeurait recueilli en attendant son tour d'entrer au confessionnal, et, en tirait grand profit. Il se confessait régulièrement d'abord chaque semaine puis, sur l'avis de son confesseur, toutes les deux semaines. Il faisait dans l'intervalle la communion très fréquente, et souvent quotidienne. Jamais il n'alla au cinéma, sachant bien qu'il y trouverait des occasions prochaines de péché.

7^o Diverses dévotions. — De si ferventes communions chez un jeune enfant au cœur sensible devaient développer en lui une vive dévotion envers notre Seigneur, la sainte Vierge et quelques autres saints. En effet, outre la dévotion à la passion de notre Seigneur, manifestée par de pieux Chemin de croix, il eut une grande dévotion au sacré Cœur de Jésus. Chaque

soir il récitait, outre le rosaire, le chapelet du sacré Cœur de Jésus. Chaque premier vendredi du mois pendant quatre ans, après avoir servi la messe au couvent, il allait assister à la messe d'exposition à l'église. De plus, il faisait d'abord une demie-heure, puis, lorsqu'il fut plus âgé, une heure d'adoration du saint Sacrement. Le dimanche, il assistait à la messe des enfants, outre celle qu'il avait servie, et retournait à la grand'messe. Combien d'enfants de son âge ont la piété nécessaire pour assister à deux messes en un jour et à trois chaque dimanche? Et c'était à la fin de sa vie, à l'âge des passions, qu'il y était le plus fidèle.

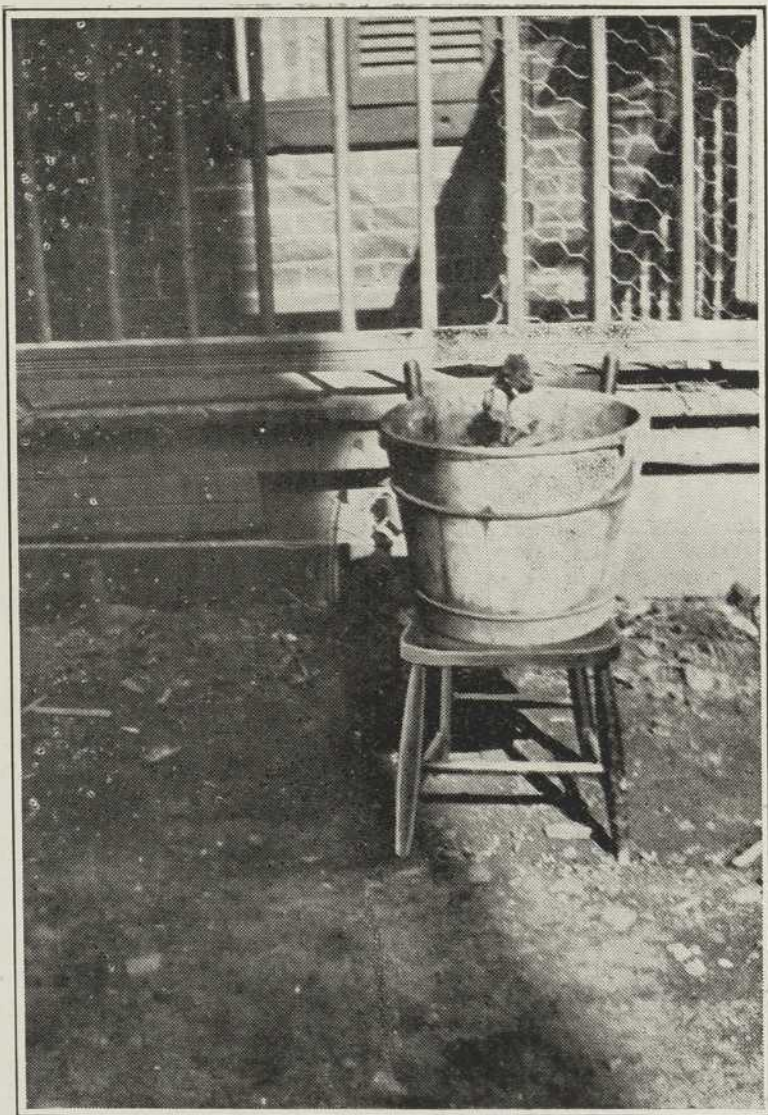
Il avait également une vive dévotion envers la sainte Vierge.

Un jour qu'une amie de la famille lui conseillait, afin qu'il réprimât sa trop grande agitation, de se consacrer à la sainte Vierge, il alla secrètement s'agenouiller au pied de sa statue à l'église de Sainte-Cécile et fit cette con-

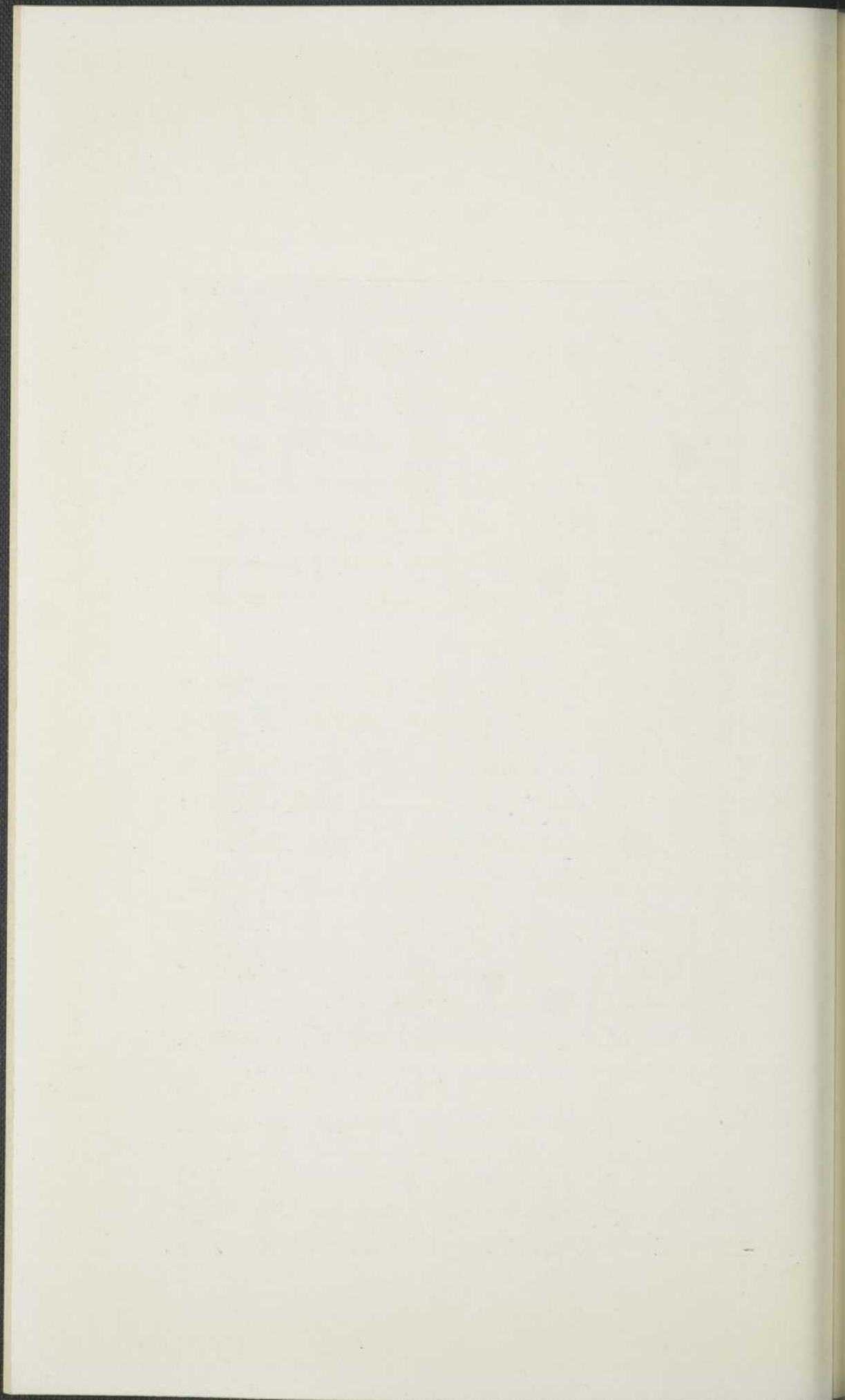
sécration avec tant de ferveur qu'on remarqua dès lors un changement notable en lui. Il n'avait cependant que 11 ans. Ce fait augmenta singulièrement sa reconnaissance et sa confiance en Marie. Dès lors il adopta quelques prières particulières qu'il trouva dans son livre de prières et les récita fidèlement. Aussi lorsqu'il fut accepté au juniorat des PP. Oblats à Chambly, remarquant que c'était un samedi, il alla de lui-même réciter son rosaire à l'église, affirmant que c'était Marie immaculée qui lui ménageait cette faveur si ardemment désirée. Ayant trouvé dans un livre de prières, la belle prière « O ma Souveraine! O ma mère », il la récita chaque jour et la copia avec quelques autres pour l'apporter au Juniorat. ¹

¹ Cette prière est très efficace pour préserver la jeunesse du péché. Il peut être utile de la donner ici :

« O ma Souveraine! ô ma Mère, je m'offre tout à vous; et, pour vous prouver mon dévouement, je vous consacre aujourd'hui mes yeux, mes oreilles, ma bou-



“Jardinière où Maurice cultivait les fleurs,”



ch
te
pl
ri
te
de
ch
de
m
il
ni
ve
So
ta
—
che
me
ne
C
d
e
re
vo
l
cal
as

Dans un endroit de la cour, bien choisi pour profiter du soleil, il entretenait avec sollicitude un seau rempli de terre et de tiges feuillues. Maurice soignait si bien ce minuscule parterre qu'il pouvait, selon son pieux dessein, y cueillir une fleur au moins chaque samedi pour en faire à l'autel de la Vierge son hommage d'appartenance et de fidélité.

Avec quel soin plus attentif encore, il surveillait son propre cœur de manière à ce que s'en exhale toujours vers le ciel les parfums de la vertu. Son grand souci de garder son âme intacte le rendait ingénieux. Ainsi, du-

che, mon cœur, tout moi-même; puisque je vous appartiens, ô ma bonne Mère, gardez-moi, défendez-moi comme votre bien et votre propriété ».

On conseille de réciter l'abrégé suivant au moment d'une tentation:

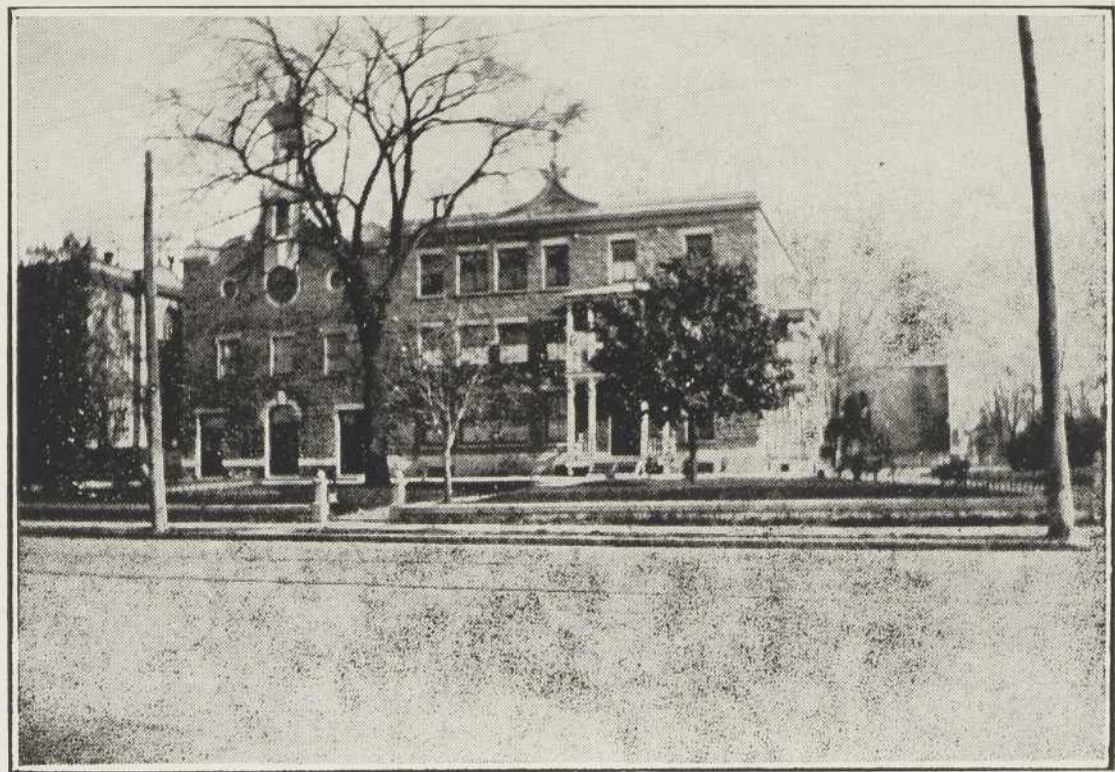
« O ma Souveraine! ô ma Mère! souvenez-vous que je vous appartiens; gardez-moi, défendez-moi comme votre bien et votre propriété ».

Indulgence de 40 jours chaque fois que cette invocation est récitée pendant une tentation (Pie IX, 5 août 1851).

rant les conversations, il s'était imposé de garder sous la langue une petite médaille en verre de la sainte Vierge afin qu'elle le retienne, confiait-il à sa mère, de dire quoi que ce soit qui pût déplaire à Dieu ou blesser le prochain. Une tante, un jour, lui faisant la remarque que son parler semblait embarrassé, il répondit comme d'une insignifiance: « C'est une perle que j'ai dans la bouche »... et il n'en fut pas plus question. Mais, n'est-ce pas que ce procédé est édifiant et marque un beau zèle ?

Il invoquait aussi très souvent saint Joseph, aimable gardien et dévoué protecteur de l'Enfant Jésus et récitait des prières déterminées en son honneur, le « Souvenez-vous » chaque jour, et les sept allégresses chaque mercredi. Depuis quelques années, il invoquait avec confiance, dans les exercices communs de la famille sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, alors qu'elle n'était encore que bienheureuse. Un an avant

e
e
a
t
i.
-
-
-
i
s
e
n
t
o-
it
-
r,
i.
it
-
le
it
at



Le Couvent où Maurice servit la messe pendant deux ans.

sa mort il alla même faire une neuvaine de communions dans l'église de Saint-Vincent-Ferrier; il fit de plus usage de l'eau bénite de saint Vincent contre un mal de dents. Il avoua n'avoir pas été guéri, mais avoir obtenu d'autres faveurs en retour.

Depuis quelques mois, à la pensée de sa vocation à la prêtrise, il avait découpé dans les diverses revues de piété que la famille recevait, des phrases isolées qui traitent du sacerdoce et de sa dignité et les avait collées à la fin de son manuel de prières; ce n'est qu'après sa mort qu'on découvrit cette pratique et qu'on en admira le choix. Excellente manière d'entretenir en soi un idéal élevé et sanctifiant.

2° Amour du prochain

On ne peut s'attendre à rencontrer chez un aussi jeune homme de si nombreux témoignages d'amour envers le prochain qu'on trouverait chez un adulte. Toutefois ses professeurs ont

remarqué maintes fois un degré de charité envers ses compagnons qui forçait leur admiration.

Doué d'un cœur sensible et élevé, Maurice Rioux ne fut jamais dans ses jeux cruel, ni même dur ou grossier; il avait des égards pour tous. Un élève était-il maltraité ou blessé qu'il s'en approchait avec sympathie et s'efforçait d'en prendre soin. Un jour que l'un d'eux tenait un bras en écharpe, à la suite d'une fracture, Maurice eut pour lui des attentions si délicates que son professeur le plaça en classe à côté de son compagnon blessé pour qu'il en prît soin; Maurice en fut tout réjoui et rapporta avec une vive satisfaction le fait à sa mère. Aussi, après cette première classe, Maurice alla-t-il demander à sa mère la permission de reconduire son compagnon à sa demeure afin de porter ses livres. La mère de cet enfant daigna parler avec éloges de Maurice à sa mère, louangeant à la fois sa bonté, sa politesse

et sa distinction. » A la suite d'un tel exemple de charité, il n'y a pas lieu de mentionner que souvent Maurice empêcha des mauvais traitements, des disputes acrimonieuses, etc., ou s'éloignait avec tristesse, lorsqu'il avait affaire à de plus grands que lui.

Bien plus, il voulut bien supporter avec patience un camarade qui le jalousait et le taquinait souvent dans ses jeux. Un jour qu'un des PP. à qui il s'ouvrait sur ce point, lui dit, sans doute en riant, de lui donner une bonne raclée et qu'il en serait ainsi débarrassé, Maurice lui répondit : « Je n'ai pas le cœur assez dur pour agir ainsi ». Une fois que sa mère lui recommandait de faire cesser ces taquineries, il lui répondit : « Je le laisse faire parce que c'est le bon Dieu qui permet cela, et je sais qu'il m'en récompensera ». Toutefois il ajouta qu'il l'avait averti de cesser de le maltraiter, sans quoi il le regretterait. C'était bien le moins qu'il pouvait faire.

L'une des grandes joies de Maurice était d'aller porter quelque aumône, vêtements ou comestibles à des pauvres de la part de ses parents. C'est une fonction qui satisfaisait pleinement son âme sensible. Comme on l'a déjà dit, Maurice donnait avec joie une grande partie de ses petites épargnes aux missions et aux œuvres de la foi, comme la Sainte-Enfance, n'en affectant jamais à des futilités, n'en réservant pas même pour sa banque scolaire.

Faut-il indiquer ici sa bonté à l'égard des animaux ? Jamais il ne fut de ces enfants qui prennent plaisir à les tourmenter. Il trouvait bien cruels ceux qui maltraitent leur cheval.

Il fit en l'espèce une action trop rare pour qu'on la taise ici. Un jour un petit oiseau qui essayait ses ailes tomba en sortant du nid dans la cour où Maurice se trouvait. Un chat se jette sur l'oiselet, mais Maurice plus vif le lui arrache, et observant qu'il n'était que légèrement blessé à l'aile, il eut


l'idée de le replacer dans son nid fixé sous le toit. Après avoir fait l'ascension du hangar, il en était encore loin. Une voisine qui l'observait lui crie de descendre de crainte de tomber. Il lui répond, en lui montrant sa dépouille qu'il veut remettre le petit à sa mère et continue de mesurer l'espace de l'œil. Alors cette dame lui fit remarquer qu'il n'est pas raisonnable de risquer sa vie pour un oiseau. Rien n'y fit. Il tenait à exécuter ce que son bon cœur avait décidé. Il grimpa le long d'un poteau de la véranda, en tenant une main éloignée, étendit le bras et fut assez heureux pour déposer son protégé dans son nid. Cependant, comme il ne tombe pas un passereau « à terre sans la volonté de notre Père céleste » (S. Matthieu, chap. X, v. 29), on peut croire que c'est bien la Providence qui inspira cette démarche aussi périlleuse que charitable et lui donna le moyen de l'accomplir.

VERTUS CARDINALES

I — PRUDENCE

La vertu de prudence nous fait discerner et choisir les moyens propres à aller à Dieu. Elle nous empêche de nous conduire d'après les faux principes du monde, condamnés par N. S. lui-même dans l'Évangile, et elle nous porte à suivre les lumières de la foi en toutes nos décisions et nos appréciations.

La prudence a pour principales compagnes la réflexion, la vigilance, la docilité à suivre les avis. Elle a pour ennemis la négligence, la précipitation, la duplicité, la ruse, etc. Le serviteur prudent dont N. S. parle dans l'Évangile ainsi que les vierges sages constituent un bel exemple de prudence chrétienne.

 Maurice Rioux était franc, aimant la vérité même à son détriment temporel, avouant ses fautes franchement, et rendait compte à sa mère des punitions qu'il avait reçues. Son âme était simple et son regard candide et pur. Jamais il ne recourut à la ruse pour arriver à ses fins. C'était une

âme droite. Il aimait à suivre les conseils qu'on lui donnait surtout pour sa sanctification, mais n'était nullement scrupuleux. Sa conscience était bien formée et droite.



II - JUSTICE

La justice nous fait acquitter exactement de nos devoirs envers Dieu, envers le prochain, comme envers nous-même.

A la vertu de justice se rattachent la vertu de religion, la piété filiale, la reconnaissance, l'obéissance, etc. Les vices qui lui sont opposés sont l'impiété, l'indifférence, la désobéissance, le vol, l'ingratitude, etc. Tous les saints fournissent dans leur vie d'innombrables exemples de ces vertus qui dépendent de la justice. Il en est de même, proportion gardée, de tout bon chrétien.



Maurice Rioux pratiqua bien cette vertu de religion qui consiste en la fidèle observance des commandements de Dieu et de l'Eglise, à l'obligation de la prière, et au recueillement nécessaire pour bien prier.

2° Le sentiment de la piété filiale et de la reconnaissance étaient vifs en son âme. Il éprouvait la plus grande reconnaissance pour tous ceux qui lui faisaient du bien. Il la témoignait spé-

cialement à ses bons parents qui l'avaient élevé plus pour le ciel que pour la terre, à ses professeurs qui se dépendaient pour lui, enfin à tout bienfaiteur d'occasion.

3° L'obéissance fut remarquable en lui et c'est une preuve de vertu sérieuse, car rien ne coûte comme d'obéir. Quoique grand amateur de jeux de toutes sortes, balle au camp, gouret, patinage, glissement, etc., il renonçait à tout à la demande de sa mère pour lui rendre les plus humbles services, et le faisait non avec dépit et en maugréant, mais sans laisser voir le renoncement que supposait cette contrariété. Il obéissait immédiatement sans demander un délai, ni offrir une excuse. Il acquit par là de grands mérites et donnait un excellent exemple à ses jeunes frères et sœurs. Il obéissait également bien à ses professeurs qui n'eurent rien à lui reprocher sur ce point.

III — FORCE

Lorsque la prudence a montré à notre esprit le devoir à accomplir (envers Dieu, le prochain et soi-même), lorsque la justice nous a décidés à l'accomplir, c'est la force, la 3e vertu cardinale, qui nous aide à l'accomplir généreusement. Ces trois vertus sont donc intimement liées, comme elles sont aidées par la tempérance. La force est donc la vertu qui nous fait tout supporter, tout souffrir plutôt que de manquer à notre devoir, surtout envers Dieu, par quelque péché.

Les compagnes de la force sont la confiance, la fermeté, la patience, la persévérance, la magnanimité, etc. On en admire des exemples dans la vie du saint homme Job, comme dans tous les martyrs. Ce doit être la vertu de tout bon chrétien. Les ennemis de la force sont la témérité, l'audace, la lâcheté, la mollesse, l'inconstance, etc.

1° Maurice Rioux eut toujours confiance en ses parents, en ses professeurs, etc., étant persuadé de ce qu'on lui avait si souvent répété, à savoir que tous n'agissaient, en le reprenant ou même en le punissant, que pour son plus grand bien. Aussi eut-il toujours le courage de bien exécuter ses pénitences autrefois, car les deux dernières années, il n'en mérita pas.

2° Il fut également patient dans la maladie comme dans les épreuves. Jamais il ne se plaignait et attendait ordinairement qu'on s'aperçut de son malaise pour accepter un traitement. Obligé de manquer la classe, il lisait ses leçons que pouvaient lui expliquer sa sœur et son frère plus âgés. Était-il empêché d'aller jouer dans la cour de l'école située en face de sa demeure, qu'il se contentait de suivre les jeux du regard, sans se plaindre de son épreuve, se soumettant à la volonté de Dieu.

3° Maurice fut constant dans la pratique de la vertu. Il n'éprouva pas ces hausses et ces baisses si communes dans la régularité extérieure. Sa conviction, fortifiée par la grâce, lui permit de faire des progrès constants d'année en année dans le service de Dieu.

IV — TEMPERANCE

Le plus sérieux obstacle que rencontre la force chrétienne dans l'accomplissement des devoirs ce sont nos inclinations naturelles déchaînées par le péché originel. La tempérance chrétienne, la 4^e vertu cardinale, est celle qui réprime ces inclinations mauvaises et nous fait user de toute chose avec modération, à l'exemple des bons chrétiens et des saints de tout âge, de toute condition, de tout siècle et de tout pays.

Les vertus qui se rattachent à la tempérance sont la pureté, la sobriété dans le boire et le manger, l'humilité, la douceur, etc. Les vices qui la détruisent sont l'impureté, la gourmandise et l'ivrognerie, l'orgueil, la colère, etc.

L'humilité ne consiste pas à parler mal de soi-même. Elle provient d'une véritable connaissance de sa mauvaise nature. Elle nous fait remarquer nos défauts, auxquels sans elle nous éviterions toujours de penser, afin de nous mépriser intérieurement; elle nous fait aussi remarquer nos qualités, non pour nous y complaire et les faire paraître à dessein, mais uniquement pour en rendre gloire à Dieu qui nous les a fait acquérir. Quand on est humble, on pense plus aux qualités qu'aux défauts des autres, et, par suite, on pense plus à ses défauts qu'à ses qualités. La vertu d'humilité empêche donc de mépriser le prochain ou de parler en bien de soi.

La douceur est intimement liée à l'humilité. C'est notre Seigneur qui les a unies lorsqu'il a dit: « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur » (S. Mathieu, 11, 29). La douceur nous fait éviter la colère, même l'impatience, et nous fait supporter avec patience les défauts du prochain.

1° Pureté. — Maurice fut remarquablement pur. Son regard l'indiquait selon l'attestation de tous ceux qui lui ont fait la classe. Le contraire ne serait nullement en harmonie avec ses communions, presque quotidiennes, qu'il préparait si bien. Aussi n'hésitait-il pas à se séparer de compagnons qui, s'oubliant, lançaient quelque mot grivois, ou faisaient quelque allusion déplacée. Un jour entre autres il laissa brusquement la cour de récréation et arriva chez lui, la figure empourprée, disant à sa mère, qu'il venait de se séparer d'un groupe de joueurs qui tenaient une mauvaise conversation. Son amour de la pureté lui fit sacrifier le jeu sans hésitation.

2° Sobriété. — Cet enfant, selon la recommandation fréquente de sa mère mangeait ce qu'on lui servait, sans demander ce qu'il préférerait. Souvent il se mortifiait davantage en se privant de quelque aliment, potage ou dessert

dans le but d'obtenir quelque grâce sollicitée avec instance, soit pour soi-même, soit dans l'intérêt de la famille. Quelquefois il réservait son dessert pour un compagnon qui en était souvent privé. Sa mère était fière d'encourager sa sobriété en même temps que sa charité.

3^o Humilité. — Maurice Rioux ne parlait jamais de soi, ne s'élevait pas au-dessus des autres et plaignait plutôt qu'il mésestimait ceux en qui il remarquait quelque défaut. Un jour, au lieu de réciter le *Confiteor* à la communion du prêtre, il se mit à réciter l'acte de contrition, au grand étonnement du prêtre et des religieuses du couvent où il servait habituellement la messe. On comprend facilement par cette méprise qu'il avait l'habitude de réciter l'acte de contrition avant de communier, et qu'il était pénétré des sentiments de contrition et d'humilité que cet acte exprime.

C'est parce qu'il avait un certain degré d'humilité que cet enfant a pratiqué tant d'autres vertus et à un degré si remarquable pour son âge. La récompense de cette vertu, figurée par la violette qui se cache dans l'herbe, en émettant ses parfums, sera l'élévation, selon la promesse du divin Maître: « Qui s'abaisse sera élevé » (S. Luc, XIV, 11 et XVIII, 14).

4° Douceur. — Maurice Rioux ne se mit jamais en colère contre des camarades grossiers, injustes ou méprisants. On a vu plus haut comme il avait supporté, d'une manière presque héroïque les taquineries continuelles d'un compagnon, sans jamais manquer à cette douceur. Il pardonnait facilement les manquements à son égard et supportait les défauts qui l'ennuyaient.

On pourrait énumérer d'autres vertus secondaires qui découlent des précédentes. Mais le récit assez détaillé des vertus théologiques et cardinales

suffit à mettre en évidence les mérites de Maurice Rioux et à porter ceux de son âge à l'imiter.

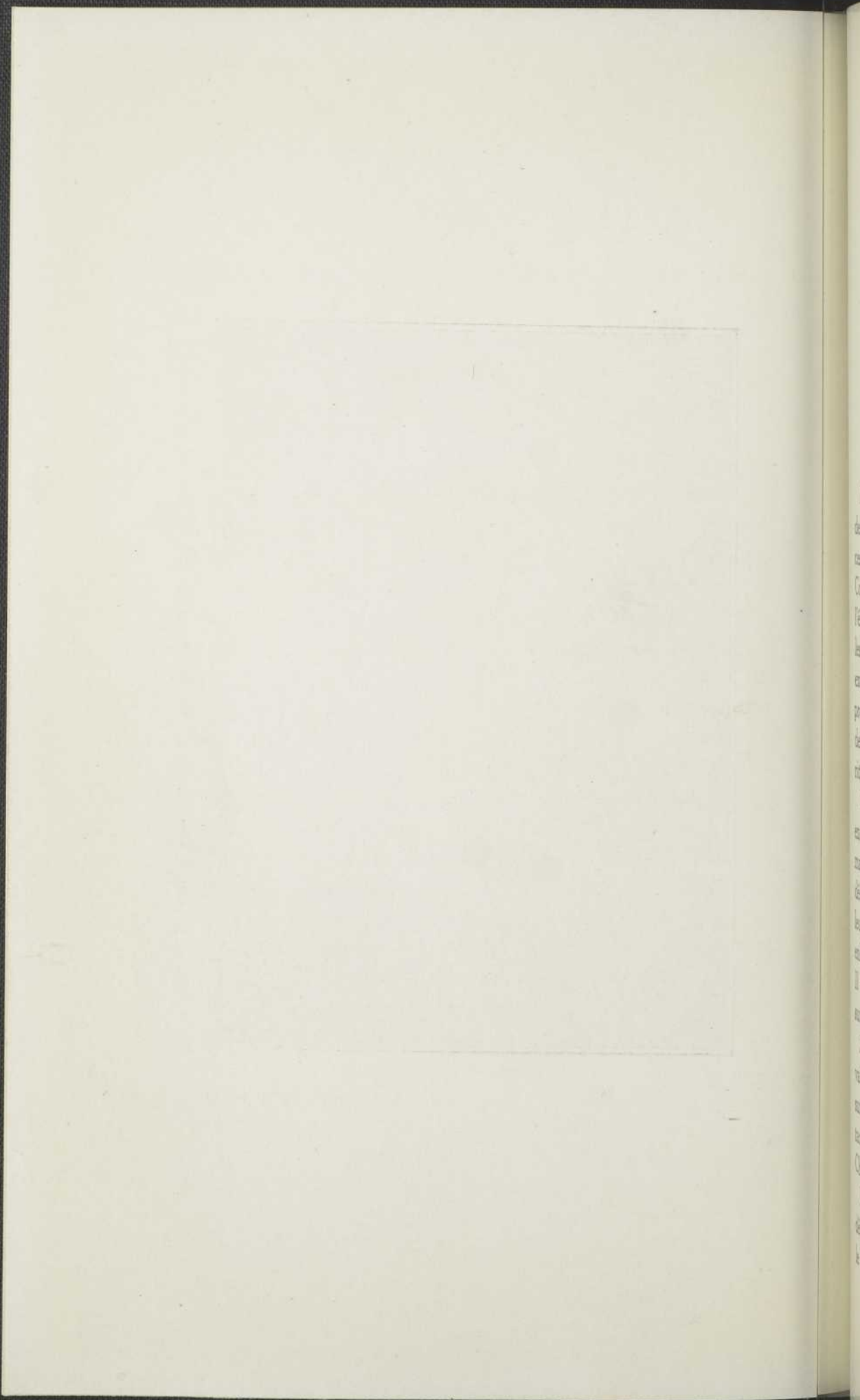
C'est ce but qui a déterminé la rédaction de cette plaquette et si elle peut faire quelque bien à la jeunesse, l'humble auteur s'en estimera bien heureux et en rendra gloire à Dieu, source de toute vertu.

L'abbé JOSEPH SAINT-DENIS.





Un coin du Cimetière de la Montagne où Maurice repose.



L. J. C. et M. I.

NOTES

REDIGÉES AU JUNIORAT DE CHAMBLY-BASSIN

Maurice Rioux était une des âmes d'élite comblées des faveurs spéciales du Seigneur. Quelques confidences intimes de ce cher enfant, m'apprirent que le Sacré-Cœur et la Vierge Immaculée avaient guidé ses pas vers l'état religieux. Chez lui, cette impulsion intérieure vers les choses de Dieu était fortement sentie et vivement exprimée. La présence réelle de son Dieu qu'il recevait presque tous les matins dans un cœur pur, n'était point demeurée stérile. Elle y avait allumé le feu de la charité et la flamme du dévouement.

Croyant ses désirs enfin réalisés, Maurice demandait en août dernier son entrée au Juniorat de Marie-Immaculée. Une première entrevue suffit pour me faire découvrir en cet adolescent une solide vocation. D'ailleurs, la candeur de son âme, la franchise de son cœur enlevaient tout soupçon sur la sincérité de ses desseins. Il était facile de remarquer à sa physionomie l'œuvre surnaturelle que la grâce accomplissait en lui.

Son affabilité, sa franche gaîté, sa sincère piété l'avaient déjà signalé à l'attention de ses compagnons, sur qui il exerçait une heureuse influence. A son contact, il fallait aimer la vertu; c'était la bonne odeur du Christ qu'il répandait sans s'en douter.

Mais ce que l'on remarquait surtout en lui c'est sa dévotion envers notre Immaculée Mère du ciel, qui ne le cédait qu'à son profond attachement à Dieu. Aussi,

la joie qui illuminait sa figure, chaque fois qu'il parlait de cette puissante protectrice, nous en donnait la ferme conviction.

Il désirait non seulement se consacrer à Marie, mais bien de la servir dans une communauté qui lui était spécialement vouée. Son grand amour envers la Reine des apôtres faisait naître en lui de nobles aspirations. Depuis plusieurs années, il rêvait d'aller porter la bonne nouvelle du Christ aux peuples deshérités de la terre et user ses forces dans un labeur sans gloire et sans douceur auprès des pauvres infidèles.

Son grand esprit de foi lui inspirait encore un religieux respect pour le représentant de Jésus-Christ. Chez lui, la sublimité du sacerdoce apparaissait dans toute sa réalité et l'avait doté d'une confiance illimitée en la puissance sanctificatrice du prêtre. La première fois que je le rencontrai, il m'en donnait la preuve en sollicitant la faveur d'une bénédiction qui le confirmerait dans sa sainte vocation: « Ma mère, disait-il, m'a toujours enseigné que la bénédiction d'un prêtre avait une efficacité spéciale. »

Par un secret dessein de la Providence, Maurice Rioux n'a pu réaliser ses généreux désirs d'apostolat. La Vierge Immaculée est venue cueillir elle-même ce fruit déjà mûr, ce lis en fleur. Cette vie bien courte, mais riche en mérites, lui a valu d'aller jouir de l'éternelle félicité. Cette mort prématurée privait le Juniorat de Marie-Immaculée de Chambly-Bassin d'un de ses bons élèves. Nous nous consolons à la pensée qu'au ciel, ce cher aspirant junioriste nous protège et attire sur notre œuvre naissante d'abondantes bénédictions.

A. L., O. M. I.

APPENDICE

Le professeur de 5e à l'école Gérard-Majella que fréquentait Maurice Rioux jusqu'au mois de juin dernier, demanda à ses élèves, à la suite des funérailles de l'enfant, de raconter, sous forme de lettre à un ami, leur impression au sujet de la mort et des funérailles de Maurice Rioux, auxquelles ils ont assisté. On aimera sans doute à lire ici une de ces lettres, celle d'un élève dont l'éducation domestique et les sentiments paraissent mieux s'harmoniser avec ceux du défunt. Un autre motif porte à cette communication. C'est l'opinion claire, précise des vertus de cet enfant, manifestée par un compagnon plus jeune de deux ans et dont les expressions non dictées par le professeur, mais tout à fait personnelles, corroborent si bien le jugement des personnes plus âgées.

LETTRES

Montréal, 27 octobre 1926.

Cher Edouard,

Je viens t'annoncer la triste nouvelle de la mort d'un de nos compagnons, bien connu dans la paroisse d'Youville. C'est Maurice Rioux. Il est parti mardi matin, 12 octobre pour se faire extraire quelques dents difficiles; pour cette raison il préféra se faire endormir. Après l'opération, le médecin qui assistait le dentiste ne put l'éveiller; il était mort. Quelle triste nouvelle pour les parents que cette mort si soudaine.

Je suis allé rendre visite à la famille et prier dans la chambre mortuaire. J'ai remarqué près du défunt quelques couronnes de fleurs et plusieurs bouquets spirituels comme marque de sympathies.

Aux funérailles, les élèves de l'école suivaient le corbillard avec la famille. Nous sommes allé reconduire le corps sur le boulevard Crémazie jusqu'à la rue de Gaspé.

Quel échange que le divin Maître a fait! Maurice devait entrer le 18 octobre au Juniorat des PP. Oblats à Chambly et il entra le 12 dans la vie éternelle.

Maurice Rioux était un élève exemplaire. Si tous les élèves lui ressemblaient, que se serait beau! Il était humble, modeste, obéissant et travaillant.

Sa mort me fait réfléchir. J'essaierai de l'imiter. Je m'efforcerai de communier souvent et avec piété comme lui. Je me tiendrai toujours prêt à paraître devant le souverain Juge.

Ton jeune ami,
René Giroux, 5e année.

Espérons que la bonne impression et la constatation fondées des qualités de Maurice Rioux produiront chez René et son ami Edouard un précieux encouragement à l'imiter. Puisse-t-il en être ainsi de tous les élèves qui liront cette biographie.

Au dernier moment, on reçoit d'un professeur de l'école Gérard-Majella les deux compositions qui suivent. Elles affirment avec tant de précision les qualités déjà énumérées plus haut qu'il importe de les ajouter ici. Elles sont de deux élèves plus jeunes que Maurice Rioux.

Maurice Rioux était surtout remarquable par sa franche piété. Souvent, au sortir de la classe, je le voyais se rendre à l'église faire son chemin de la croix et réciter son chapelet. Il était de plus studieux, appliqué en classe, bon envers ses camarades et généreux envers les pauvres. Il se préparait à faire son entrée au juniorat quand Dieu le retira de ce monde. Que Dieu ait pitié de son âme!

Un camarade,
Paul-Emile Beauvais,
6e année.

Nous étions en juillet 1926. Un groupe de jeunes, dont Maurice Rioux, jouaient à la balle au camp. Un des joueurs était au bâton et trois fois manqua la balle. Il lança alors le bâton, avec force, par terre, tout en prononçant un vilain sacre. Je vis alors Maurice s'en approcher et lui dire: « Si jamais tu redis une de ces paroles grossières, je te ferai mettre hors du jeu ». Et nous n'entendîmes plus un seul de ces mots de la joute.

Un camarade,
Maurice Jodoin,
6e année.

Montréal, 8 février 1927.

Maurice Rioux était un de mes camarades les plus affectueux. Quand une querelle avait lieu entre deux garçons, Maurice réglait toujours les différents.

Il montra surtout sa charité lorsque par suite d'un accident qui m'est arrivé je ne pouvais que difficilement porter mes livres de classe. Il m'offrait toujours son aide et venait non sans la permission de sa mère porter mes livres à ma demeure. Lorsque le dimanche après la messe de neuf heures j'allais lui demander de venir jouer il me disait toujours qu'il retournait à l'église pour assister à la messe de onze heures. Je n'ai jamais entendu une mauvaise parole sortir de sa bouche.

J'essairai de l'avoir comme modèle.

Un de ses camarades.

R. Godin.

LE JUNIORAT DE MARIE-IMMACULEE

Chambly Bassin, 12 octobre 1926.

Famille Rioux
Montréal.

Chère famille chrétienne,

La triste nouvelle que vous me communiquez m'a bien touché. La divine Providence vient de ravir à votre affection votre cher Maurice, Nous en éprouvons une grande peine car nous estimions bien ce cher enfant. Nous comptions beaucoup sur lui.

Je ne doute pas que vous ayez accepté très chrétiennement cette grande épreuve,. Vous en serez récompensés. Vous pouvez vous compter au nombre des amis de Dieu car les saints nous affirment que Dieu se plaît à éprouver ses amis pour leur faire acquérir des mérites. Vous avez été généreux dans votre sacrifice lorsque notre cher Maurice vous a demandé d'entrer au Juniorat pour se consacrer plus tard à Marie Immaculée. La Sainte Vierge a eu pour agréable votre sacrifice et l'offrande si entière de votre fils bien-aimé. Elle a entendu sa prière, aujourd'hui elle a voulu en faire non seulement son junioriste mais son enfant de prédilection, son petit élu. Elle a voulu l'introduire au ciel durant le saint mois du Rosaire. Vous avez donc au ciel un membre de votre famille qui intercédera pour vous

et vous obtiendrea de nombreuses faveurs et bénédictions. Nous, nous aurons un junioriste qui veillera sur notre œuvre et nous obtiendra des grâces de choix.

Pour vous témoignez ma sincérité, je vous promets de nombreuses prières pour l'âme de votre cher Maurice. J'aurai une intention spéciale pour notre cher junioriste durant le saint sacrifice de la messe. J'offrirai à Dieu l'auguste victime de nos autels pour votre fils. Je le ferai bénéficier durant un certain temps des mérites de ma vie religieuse.

Agréez mes sincères condoléances. Union de prières dans le Seigneur et Marie Immaculée.

Croyez-moi, bien religieusement dévoué en N. S. et M. I.

A. L., O. M. I.

Le R. P. Supérieur et les Pères du Juniorat me prient de vous offrir leurs sincères sympathies.

Monastère provincial du Bon-Pasteur,
64 est, rue Sherbrooke,

Montréal, ce 17 novembre 1926.

Madame Rioux,

Selon votre désir voici le résumé des faits et incidents qui se sont déroulés au jour des funérailles de votre enfant Maurice et qu'ensemble nous avons remarqués.

LA MERE PRIEURE DES CARMELITES

ET SA COMMUNAUTÉ

prient bien aux intentions de Madame Rioux et espèrent que son angélique enfant lui donnera ainsi qu'à sa chère famille, une grande part aux roses qu'il doit obtenir de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus pour les effeuiller sur la terre.

Vifs remerciements pour l'édifiante petite plaquette qui fera assurément du bien. Nous allons prier pour l'auteur. Religieux sentiments.

LE JUNIORAT DE MARIE-IMMACULEE

Ckambly Bassin, 14 avril 1927.

Madame J.-E. Rioux,
Montréal, P. Q.

Madame,

Bien grand a été le plaisir causé par la brochure de M. l'abbé St-Denis. Je l'ai lue avec une douce joie et je dirais les larmes aux yeux. Je vous remercie donc cordialement de votre envoie.

Nous l'avons fait lire comme lecture spirituelle à toute la communauté. Les élèves l'ont bien goûtée. Je suis persuadé que le récit de la vie de Maurice est appelé à faire du bien chez les jeunes. Soyez persuadée que Maurice n'est pas inconnu ici. Tous en parlent avec éloge.

Nous avons appris avec regret la mort de ce cher M. St-Denis. Recommandé aux prières de la communauté, ce saint prêtre a reçu de nombreux suffrages. Personnellement je me suis acquitté d'une dette de reconnaissance pour ce qu'il a fait à l'endroit de Maurice et partant de nous-mêmes.

Dans mes prières je n'oublie pas votre famille.

En vous bénissant tous, j'attire sur vous les faveurs du Très Haut et de la Vierge Immaculée.

Religieusement votre en N. S. et M. I.

A. L., O. M. I.

Sainte-Blandine, 19 avril 1927.

Madame J.-E. Rioux,
8524, rue Berri,
Montréal.

Ma chère Madame,

Je remercie Dieu et je vous félicite. J'ai lu avec le plus vif intérêt les quelques notes sur la vie de votre cher enfant. Puisse votre exemple et le sien encourager nos mères chrétiennes et nos pauvres et chers enfants. Je vous souhaite que le reste de votre famille vous donne autant de consolations et que vous fournissiez à l'Eglise plusieurs âmes consacrées.

Je désirerais distribuer aux familles de ma paroisse, l'exemplaire de la vie de votre petit enfant. Veuillez me dire si vous pouvez répondre à mon désir et me dire

le prix de ce petit opusculé. Je regrette sincèrement la mort de l'auteur d'un travail qui aurait pu être développé encore. Les vues de Dieu ne sont pas nos vues.

Merci beaucoup d'avoir pensé à moi, chère Madame. Je prie Dieu de vous bénir ainsi que votre mari et vos chers enfants.

Veillez me croire votre très dévoué en N. S.,

J. NARCISSE RIOUX, ptre curé.

LE JUNIORAT DE MARIE-IMMACULEE

Chambly Bassin, 13 octobre 1927.

Madame J-E. Rioux,

Montréal, P. Q.

Madame,

Votre aimable lettre a été bien accueillie, je vous en remercie de tout cœur. Je vous suis reconnaissant d'avoir voulu qu'une messe fut dite à vos intentions dans notre chapelle et ceci pour ce cher Maurice. Ce fut pour nous une joie de nous acquitter de cette obligation bien douce par ailleurs.

J'aime à entretenir mes élèves de ce cher Maurice. A l'occasion de l'anniversaire de sa mort, je n'ai pas manqué de le faire et de le leur proposer encore une fois pour modèle.

Madame, vous ne devez aucunement vous attrister de son départ. Il est certainement au ciel, c'est l'ange

protecteur de votre famille, il prie, il veille sur vous, il attire sur vous les bénédictions du Dieu qu'il a tant aimé et de son Immaculée Mère Marie.

Croyez moi, je suis toujours fidèle à mes promesses. Je prie pour vous tous au saint autel, j'aime à croire que mes prières seront exaucées pour votre plus grand bonheur.

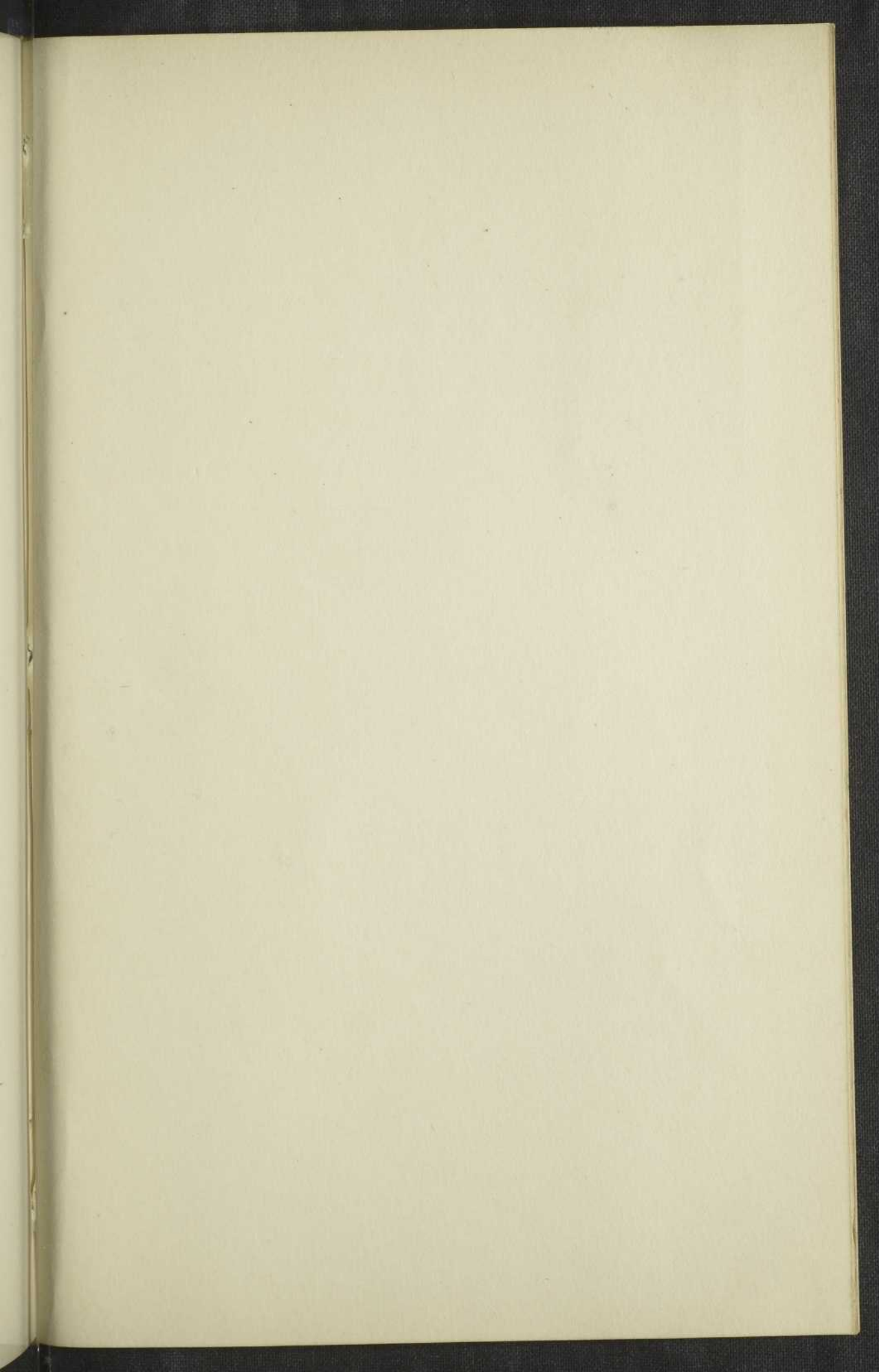
Seriez-vous assez bonne de présenter mes amitiés à toute votre digne famille.

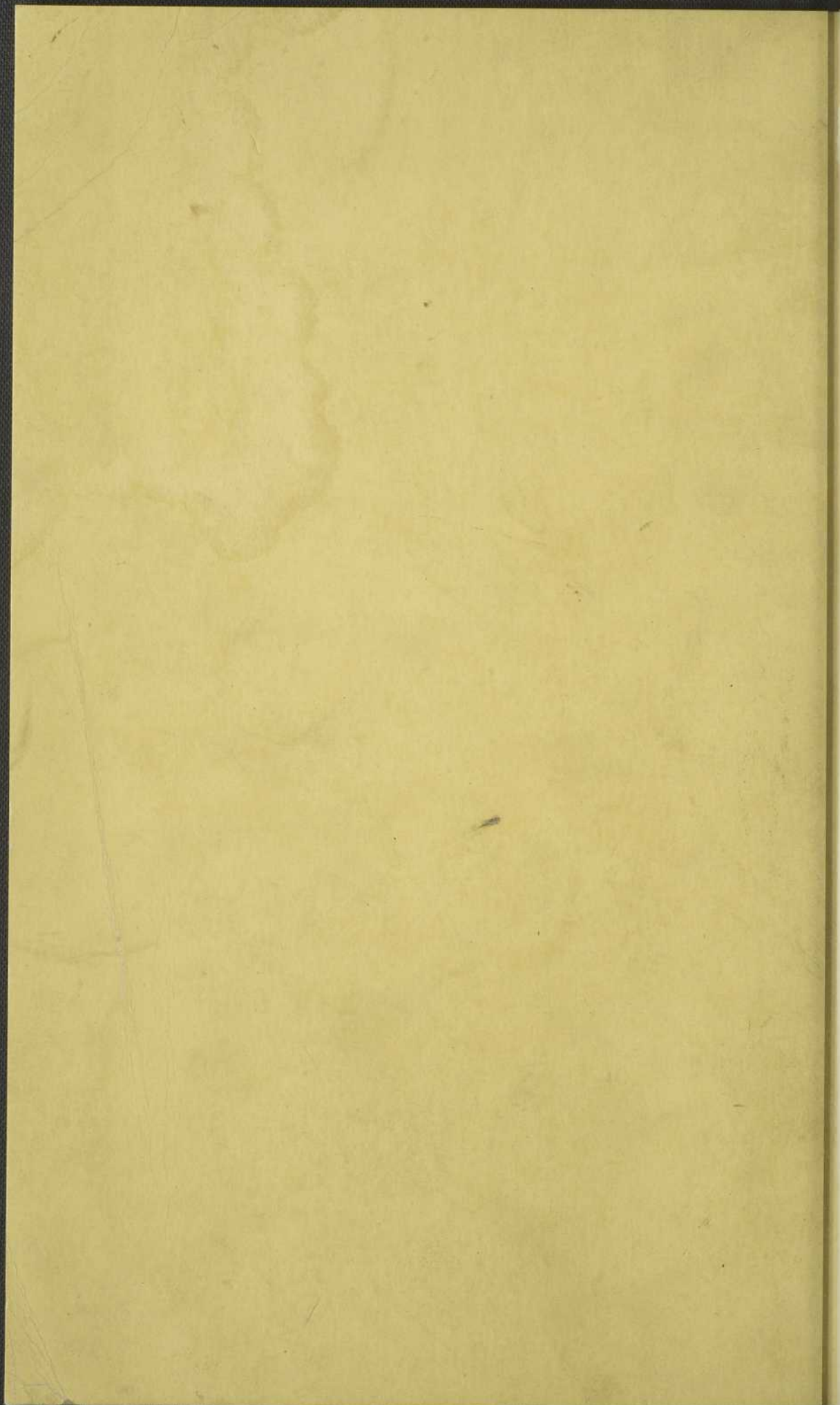
Je vous bénis tous de grand cœur.

Je demeure religieusement dévoué en N. S. et M. I.

A. L., O. M. I.







Date d'échéance du prêt

Date of return

BNQ



000 238 828